

L'école de musique intercommunale est un établissement d'enseignement spécialisé de la musique.

Ses missions centrales sont l'enseignement artistique et l'éducation artistique des enfants d'âge scolaire, la formation des futurs amateurs à la pratique de la musique, l'accompagnement et l'approfondissement des pratiques musicales.



Elle permet, en priorité, aux enfants du territoire d'accéder à une pratique et une culture musicale, de soutenir le développement des pratiques amateurs par divers moyens dans et hors les murs.

Cela passe par :

- ♪ Un cursus d'enseignement en conformité avec le schéma national d'orientation pédagogique du Ministère de la culture et du schéma départemental des enseignements artistiques du conseil général de l'Isère.
- ♪ Une collaboration avec les établissements d'enseignement général de l'Éducation Nationale (interventions en milieu scolaire) des partenariats pédagogiques et artistiques avec des associations musicales, des services municipaux, des associations ou organismes à caractères social, éducatif et culturel.
- ♪ Une réflexion en réseau et des actions avec les autres écoles de musiques sur le territoire de St Marcellin Vercors Isère
- ♪ Un lien constant avec les institutions départementales et les autres établissements artistiques du département et des départements limitrophes

Les enseignements sont organisés selon des cursus, comportant un cours individuel d'instrument (au choix de l'élève), un cours de musique global, et au minimum une pratique collective.

## CYCLE DE DECOUVERTE- pour les 4-5-6 ans

Sur le site de Vinay, le **cycle de découverte** s'adresse aux élèves de 4 à 6 ans et comporte l'éveil musical (MS-GS), et l'initiation musicale par l'instrument (CP)

Sur le site de St Romans, l'initiation musicale s'adresse aux élèves scolarisés en GS-CP.

L'objectif de ce cycle est de développer la curiosité, l'expression et l'imaginaire de l'enfant en privilégiant les activités sensorielles, corporelles et vocales, et de mettre en oeuvre les premières bases de la pratique artistique.

---

### L'EVEIL MUSICAL MS-GS - Vinay

Le cours d'éveil permet de développer la sensibilité musicale et corporelle des enfants et de favoriser leur créativité par des démarches dans lesquelles le corps en mouvement est mis en relation avec le son et l'espace. La notion de jeu est omniprésente. L'apprentissage essentiellement oral favorise le développement de l'écoute, de la créativité et de l'expression musicale. Les notions musicales élémentaires (pulsation, hauteur, durée, intensité, timbre...) sont abordées au travers de répertoires de styles variés et d'improvisations.

### JOURS ET HORAIRES

Mercredi 11h/11h45 à Vinay, vendredi 17h15-18h

---

### ATELIER MUSICAL GS-CP - St Romans

L'atelier permet de développer la sensibilité musicale et corporelle des enfants et de favoriser leur créativité par des démarches dans lesquelles le corps en mouvement est mis en relation avec le son et l'espace.

L'apprentissage essentiellement oral favorise le développement de l'écoute, de la créativité et de l'expression musicale. Les notions musicales élémentaires (pulsation, hauteur, durée, intensité, timbre...) sont abordées au travers de répertoires de styles variés et d'improvisations. A chaque fin de période, les enfants sont en contact avec les instruments spécifiques aux musiques actuelles par un atelier découverte.

### JOURS ET HORAIRES

Lundi 17h15-18h00 à St Romans

---

### Initiation musicale par l'instrument

Elle concerne les élèves en classe de **CP** et se déroule sur le site de Vinay.

L'objectif est de permettre à ces jeunes élèves de 6 ans de s'initier aux bases musicales à travers la découverte par la pratique d'un instrument à vents et percussions proposé à l'enseignement dans l'établissement : clarinette, flûte traversière, saxophone, cor, percussions, trompette, trombone/tuba.

Dans ces cours, les élèves, en s'appropriant peu à peu l'instrument, acquièrent différentes notions : la pulsation, le développement de l'audition intérieure, le ressenti des rythmes binaires et ternaires, les premières notions de lecture et d'écriture de la musique.

Une première partie de cours de 30 mn a lieu en collectif, puis durant 30 mn, des groupes de 2 ou 3 élèves s'initient à la musique à travers les différents instruments durant une séance hebdomadaire sur une période de 6-7 semaines. Il se déroulera le mercredi en début d'après-midi selon des horaires à préciser.

- Période 1 : du 18 septembre au 21 octobre
- Période 2 : du 6 novembre au 22 décembre
- Période 3 : du 8 janvier au 17 février
- Période 4 : du 4 mars au 13 avril
- Période 5 : du 29 avril au 22 juin

### TARIF

### PACK 3

2



## Site de Vinay - dès 7 ans (CE1)

Le cursus d'enseignement est organisé en 2 cycles auxquels correspond la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de formation. La pratique vocale, la transversalité des pratiques, le jeu en groupe et la production en public, sont au cœur du dispositif pédagogique.

Le cursus comprend le cours individuel d'instrument de 30 mn et le cours de musique global d'1h30. Au plus tard à partir de la 3<sup>ème</sup> année s'ajoute la pratique instrumentale collective d'1h.

|                |  |                         |          |
|----------------|--|-------------------------|----------|
| <b>Cycle 1</b> | En 1 <sup>ère</sup> année  |                         |          |
|                | Cours d'instrument   | Cours de musique global |          |
|                | 30 mn  | 1h30                    |          |
|                | à partir de la 2 <sup>ème</sup> année, 3 <sup>ème</sup> au plus tard |                         |          |
|                | Cours d'instrument   | Cours de musique global | Ensemble |
| 30 mn          | 1h30   | 1h                      |          |

|                |   |                         |          |
|----------------|---|-------------------------|----------|
| <b>Cycle 2</b> | A partir de la 5 <sup>ème</sup> année (1 <sup>ère</sup> année du cycle 2) |                         |          |
|                | Cours d'instrument  | Cours de musique global | Ensemble |
|                | 45 mn   | 1h45                    | 1h-2h    |

### Les instruments enseignés et les professeurs :

Batterie-percussions : Pascal RIFFARD  
 Clarinette : Anne THEVENON BERTHAUDIN  
 Flûte traversière : Magali COUTET, Armelle EFFANTIN  
 Saxophone : Régis AGERON  
 Trompette : David BIGRE  
 Cor d'harmonie : Anne-Sophie MOYROUD  
 Trombone - tuba : Bruno VINIT  
 Piano : Cécile PUTOUD-Christelle HEBERT

L'admission dans les classes instrumentales s'effectue sous réserve de places disponibles, les enfants du territoire sont prioritaires.

L'horaire du cours d'instrument sera fixé lors des réunions de rentrée début septembre, voir tableau à la fin du document.

### Le cours de musique global

A partir du CE1, les enfants sont accueillis dans un cours de musique global, comportant pratique et théorie, et suivent le cours individuel d'instrument qu'ils ont choisi.

#### Horaires du cours de musique global en cycle 1 :

1C1 (1<sup>ère</sup> année) : mardi 17h15-18h45 (à partir de 9 ans) ou mercredi 9h30-11h (de 7 à 9 ans)

1C2 (2<sup>ème</sup> année) : mardi 17h15-18h45 ou mercredi 10h15-11h45

1C3 (3<sup>ème</sup> année) : mardi 18h-19h30

1C4 (4<sup>ème</sup> année) : lundi 17h30-19h15

#### Horaires du cours de musique global en cycle 2 :

2C1 (5<sup>ème</sup> année) : lundi 18h15-20h

2C2 (6<sup>ème</sup> année) : lundi 18h15-20h

2C3 (7<sup>ème</sup> année) : lundi 18h15-20h

Un cours de musique global à destination des **adultes débutants** aura lieu le mardi à 19h30.

## Les pratiques collectives

Les élèves intègrent un ensemble au plus tard à partir de la 3<sup>ème</sup> année de pratique. Les ensembles sont listés ci-dessous et mentionnent le nom du professeur encadrant ainsi que le jour et l'horaire de l'ensemble. Les élèves seront inscrits dans les ensembles par leurs professeurs, et en fonction de leur parcours d'apprentissage dans l'école.

|                                |                     |                                 |                                  |
|--------------------------------|---------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| <b>Ensemble instrumental 1</b> | Elèves cycle 1      | Pascal Riffard, Anne Thévenon   | Jeudi 17h45-18h45*               |
| <b>Ensemble de cuivres</b>     | Elèves cycle 1&2    | Anne-Sophie Moyroud             | Mercredi 15h45-16h45*            |
| <b>Orchestre 2</b>             | Elèves cycle 2      | Régis Ageron                    | Vendredi 17h30-19h00             |
| <b>Sax&amp;Flûtes</b>          | Elèves cycle 1 et 2 | Régis Ageron<br>- Magali Coutet | Par sessions                     |
| <b>Clariflûtes</b>             | Elèves cycle 1&2    | Anne Thévenon                   | Jour et horaire à déterminer     |
| <b>Polyrhythmic</b>            | Elèves cycle 1 & 2  | Pascal Riffard                  | Samedi 9h30-11h sur 2 trimestres |
| <b>Big Band</b>                | Elèves fin cycle 2  | Régis Ageron                    | Vendredi 19h-20h30               |

\*Les horaires peuvent varier en septembre 2023

**TARIF**

**PACK 1**



## Site de St Romans - dès 7 ans (CE1)

### à dominante musiques actuelles

Le cursus d'enseignement est organisé en 2 cycles auxquels correspond la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de formation. La pratique vocale, la transversalité des pratiques, le jeu en groupe et la production en public, sont au cœur du dispositif pédagogique.

Le cursus comprend le cours individuel d'instrument de 30 mn et le cours de musique global d'1h30, composé d'un module labo musique et d'un module chœur, en 1<sup>ère</sup> année le mercredi de 13h30 à 14h15, en 2<sup>ème</sup> année de 15h à 15h45. A partir de la 3<sup>ème</sup> année les élèves sont répartis dans les modules trimestriels le samedi de 10h à 10h45 et/ou le jeudi de 18h30 à 19h15, et dans les ateliers TEXTURE, dont les jours et horaires sont fixés en septembre.

|                |                              |  |               |         |         |
|----------------|------------------------------|--|---------------|---------|---------|
| <b>Cycle 1</b> | <b>En 1ère et 2ème année</b> |  |               |         |         |
|                | Cours d'instrument           |  | Labo et chœur |         |         |
|                | 30 mn                        |  | 1h30          |         |         |
|                | <b>en 3ème et 4ème année</b> |  |               |         |         |
|                | Cours d'instrument           |  | Chœur         | Atelier | Modules |
|                | 30 mn                        |  | 0h45          | 1h      | 1h      |

|                |  |         |         |
|----------------|--|---------|---------|
| <b>Cycle 2</b> | <b>A partir de la 5ème année (1ère année du cycle 2)</b> |         |         |
|                | Cours d'instrument                                       | Atelier | Modules |
|                | 45 mn  | 1h      | 1h      |

Le chœur d'enfants du mercredi à 14h15 est également ouvert aux extérieurs, pour les enfants de 7 à 11 ans. A noter : à partir de la 3<sup>ème</sup> année, la participation au chœur d'enfants est facultative

### Les instruments enseignés :

Batterie : Amaury PASTORELLI & Michaël PASTORELLI

Guitare basse, guitare électrique, guitare classique et folk : Christophe MANNARELLI

Piano : Christelle HEBERT

L'admission dans les classes instrumentales s'effectue sous réserve de places disponibles ; les enfants du territoire sont prioritaires.

### Autres ensembles

**Symphozik** accueille les élèves sur proposition des professeurs. C'est un ensemble éclectique qui explore les répertoires actuels dans une démarche orchestrale, en 22-23, le samedi de 13h30 à 14h30, les horaires peuvent varier à la rentrée de septembre 2023.

**Polyvocal** accueille les ados et les adultes pour chanter en polyphonie le lundi de 19h à 20h ; les notions musicales fondamentales y sont abordées dans la pratique et des bases de technique vocale en collectif y sont enseignées. Cet atelier est ouvert aux extérieurs. Un projet différent a lieu chaque année abordant différentes esthétiques.

**Jam impro** accueille les ados et adultes souhaitant aborder en collectif l'improvisation, le lundi de 20h30 à 21h30, sous réserve de modification.

### TARIF

### PACK 1



## L'accueil des adultes à l'école de musique intercommunale

Les élèves adultes sont inscrits pour 3 ans en parcours personnalisé et construisent leur parcours - dont la pratique collective est un maillon essentiel - avec leur professeur d'instrument. Selon leur niveau de maîtrise instrumentale, ils sont inscrits en Hors Cursus et bénéficient de 30 mn de cours d'instrument, ou en perfectionnement, et la durée du cours passe à 45 mn. A l'issue des 3 ans, un point est effectué avec l'élève pour envisager une prolongation de son parcours dans l'établissement.

Les adultes sont admis dans les cours, sur les 2 sites, **sous réserve de places disponibles**, dans les disciplines instrumentales enseignées à l'école.

Selon leur niveau de maîtrise instrumentale, ils intègrent certains ensembles :

- Le big band à Vinay : fin 2<sup>nd</sup> cycle
- L'orchestre 2 à Vinay
- Symphozik à St Romans : 2<sup>nd</sup> cycle
- Les groupes ou ateliers collectifs - 2 sites

La pratique collective est indissociable du cours individuel d'instrument, et chaque élève adulte est inscrit dans une pratique d'ensemble.

Un conventionnement est possible dans certaines conditions et avec certains ensembles extérieurs à l'école de musique pour valider la pratique d'ensemble.

Un cours de musique global à destination des adultes et ados débutants a lieu le mardi à 19h30 sur le site de Vinay.

### TARIF

### PACK 2



## Le chœur d'enfants intercommunal

Il est constitué de 3 chœurs et accueille les enfants de 7 à 15 ans.

Il est possible de s'inscrire uniquement au chœur d'enfants, pour 28€.

Dans ces chœurs, les enfants acquièrent des connaissances liées à la détente corporelle, à la gestion du souffle, apprennent peu à peu à maîtriser leur voix, développent leur oreille, acquièrent des connaissances pratiques et théoriques de la musique, et surtout, jouent et chantent avec plaisir tous ensemble.

Chaque année, les jeunes choristes réalisent un projet artistique qui les mène sur les planches du Diapason pour un spectacle vocal. Ils sont dirigés par Julie Le Guéanff, Cécile Putoud et Claire Teisseire.

A Vinay :

- ♪ Le chœur d'ados de Vinay répète le lundi de 18h15 à 19h15
- ♪ Le chœur des pré-ados répète le mardi de 18h à 18h45
- ♪ Le chœur d'enfants répète le mercredi de 10h15 à 11h00

A St Romans :

- ♪ Le chœur d'enfants répète le mercredi de 14h15 à 15h00

## Nos tarifs

Un droit d'inscription unique de 28€ pour tous est appliqué. Il est compris dans les packs.

### Résidents Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

| Quotient familial | Pack 1* | Pack 2 ** | Pack 3*** |
|-------------------|---------|-----------|-----------|
| 0-350             | 143€    | 121,55€   | 76€       |
| 351-600           | 169€    | 145,65€   | 90€       |
| 601-900           | 196€    | 166,60€   | 104€      |
| 901-1200          | 221€    | 187,85€   | 119€      |
| 1201-1500         | 247€    | 209,95€   | 133€      |
| 1501-1800         | 275€    | 233,75€   | 147€      |
| >1801             | 308,24€ | 262,11€   | 165,24€   |

Location d'instrument : tarif unique 80€/année

### Résidents hors Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

| Quotient familial | Pack 1* | Pack 2** | Pack 3*** |
|-------------------|---------|----------|-----------|
| 0-1200            | 264€    | 227,40€  | 141€      |
| >1200             | 379€    | 322,15€  | 203€      |

Location d'instrument : tarif unique 100€/année

\* le Pack 1 comprend le cours d'instrument, le cours de musique global-labo-chœur d'enfants et l'accès à 1 ou plusieurs pratiques collectives

\*\* le Pack 2 comprend le cours d'instrument, et l'accès à 1 ou plusieurs pratiques collectives pour les élèves en parcours personnalisé : hors cursus ou en perfectionnement (élèves ayant validé leur 2<sup>nd</sup> cycle)

\*\*\* le Pack 3 concerne les cours collectifs (cours de musique global, éveil, Polyvocal, cours de formation musicale ado-adulte) et l'apprentissage d'un second instrument, ajouté aux packs 1 ou 2

Droit d'inscription de 28€ seul pour :  
Les élèves inscrits uniquement au chœur d'enfants  
Les élèves inscrits uniquement au big band  
Les élèves inscrits en pratique collective seule

#### Location d'instrument

L'élève reçoit un instrument révisé et le restitue révisé par un professionnel, facture à l'appui. Il veillera au bon entretien de son instrument. Une attestation d'assurance devra être fournie au moment du prêt.

#### Réductions sur le coût d'inscription en fonction du nombre d'enfants inscrits :

30% pour le 2<sup>ème</sup> enfant / 40% à partir du 3<sup>ème</sup> enfant.

Reprise des cours la semaine du 11 septembre 2024

Reprise des ensembles à Vinay la semaine du 18 septembre, à St Romans la semaine du 25 septembre 2023

Arrêt des cours réguliers le 23 juin 2024

Les cours du lundi 20 mai sont reportés au lundi 24 juin 2024

Les cours des vendredi 10 et samedi 11 mai sont reportés au vendredi 28 juin et samedi 29 juin 2024

#### Portes ouvertes :

à St Romans le jeudi 7 septembre de 16h30 à 19h

à Vinay le mercredi 6 septembre de 16h à 18h30

## Rencontres avec les professeurs

|                       | Disciplines enseignées                                 | Rencontres avec les professeurs   | lieu      |
|-----------------------|--|---|-----------|
| AGERON Régis          | Saxophone, Orchestre, big band                         | Lundi 4 septembre 16h30/18h30, mercredi 6 septembre 10/12h, 16h/18h30, vendredi 8 septembre 16h30/18h30 | Vinay     |
| BIGRE David           | Trompette  | Mercredi 6 septembre 16h/18h30  | Vinay     |
| TEISSEIRE Claire      | Cours de musique global enfants, ados, adultes         | Lundi 4 et mardi 5 septembre 16h30/18h30  | Vinay     |
| LE GUENANFF Julie     | Cours de musique global enfants, ados, adultes         | Lundi 4 et mardi 5 septembre, 16h30/18h30, mercredi 6 septembre 10h/12h et 16h/18h30                    | Vinay     |
| PUTOUD Cécile         | Cours de musique global, PIANO                         | Lundi 4 septembre 16h30/18h30, mercredi 6 septembre 10h/12h et 16h/18h30                                | Vinay     |
| EFFANTIN Armelle      | Flûte traversière                                      | Mercredi 6 septembre 16h30/18h30  | Vinay     |
| COUTET Magali         | Flûte traversière, Eveil                               | Mardi 5 septembre 16h30/18h30, mercredi 6 septembre 10h/12h et 16h/18h30                                | Vinay     |
| COUTET Magali         | Flûte traversière, Eveil                               | Jeudi 7 septembre 16h30-19h   | St Romans |
| GEGOUT Viviane        | Polyvocal  | Jeudi 7 septembre 16h30-19h   | St Romans |
| HEBERT Christelle     | Piano, Boite à outils musicaux, Symphozik              | Jeudi 7 septembre 16h30-19h   | St Romans |
| LE GUENANFF Julie     | Labo musique, chœur d'enfants                          | Jeudi 7 septembre 16h30-19h   | St Romans |
| MANNARELLI Christophe | Guitares, ateliers collectifs, Symphozik               | Jeudi 7 septembre 16h30-19h   | St Romans |
| MOYROUD Anne-Sophie   | Cor, ensemble de cuivres                               | Mercredi 7 septembre 16h/18h30  | Vinay     |
| PASTORELLI Amaury     | Batterie, ateliers collectifs, labo musique            | Jeudi 7 septembre 16h30-19h   | St Romans |
| PASTORELLI Michael    | Batterie, ateliers collectifs                          | Jeudi 7 septembre 16h30-19h   | St Romans |
| RIFFARD Pascal        | Batterie, percussions, ensemble instrumental 1er cycle | Mardi 5 septembre 16h30/18h30, mercredi 7 septembre 16h/18h30, jeudi 8 septembre 16h30/18h30            | Vinay     |
| THEVENON Anne         | Clarinette, ensemble clariflûtes                       | Mardi 5 septembre 16h30/18h30, mercredi 6 septembre 10h/12h et 16h/18h30, jeudi 7 septembre 16h30/18h30 | Vinay     |
| VINIT Bruno           | Trombone   | Mercredi 6 septembre 16h30/19h  | Vinay     |

### Nous contacter

Ecole de musique intercommunale

Saint-Marcellin Vercors Isère communauté

04.76.36.69.78

Merci de laisser vos messages à : [ecoledemusique@smvic.fr](mailto:ecoledemusique@smvic.fr)